Commission Régionale Gestion des Compétitions féminines

Compte-rendu de la réunion Commission
Gestion des compétitions – pôle « compétitions féminines » du 27 octobre 2022
par voie dématérialisée

Présents : Gilles COUSIN, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Éric FRELING, Micheline GOLAWSKI

2ème phase – championnat U18 F :

Pour faire suite à la phase de brassage, la commission acte la composition du groupe de U18 R1 et des 2 groupes de R2comme suit :

U18 F R1 :

Amiens Sc 1
Beauvais Oise As 1
Henin Feminin Fcf 1
Lens Rc 1
Lillers Fc 1
Perenchies Usf 1
Pont Ste Maxence Us 1
St Amand Fc 1
Valenciennes Fc 2
Villeneuve D'Ascq Ff 1

U18 F R2 :

Poule A :

Chevrieres Gdfresnoy 1
Creil Afc 1
Dainville Fc 1
Douaisis Ff 1
Ent.Bruay St Waast 1
Itancourt Neuville E 1
Lesquin Us 1

Poule B :

Boulogne Usco 1
Croix Fic 1
Dunkerque Usl 1
Erquinghem Lys Cs 1
Hazebrouck Chts As 1
Hesdin O. 1
Pays De St Omer Us 1
Roubaix Wervicq Rcf 1

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du Règlement Particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Le Président
Gilles COUSIN